

Plan en cinq points pour le bien-être des animaux dans la politique agricole dès 2022

La Protection Suisse des Animaux PSA, KAGfreiland et Vache mère Suisse unissent leurs forces en faveur du bien-être des animaux. Dans la politique agricole 2022+ (PA 22+), il faut mettre davantage l'accent sur une détention respectueuse des besoins des animaux de rente, autrement dit ceux-ci devraient pouvoir vivre en adéquation avec leur comportement normal et dans la satisfaction de leurs besoins fondamentaux. La société veut aussi qu'il en soit ainsi. Avec les cinq points suivants, la stratégie de qualité de l'économie agricole et alimentaire sera par ailleurs renforcée.

1. Plus de durabilité - plus de bien-être animal

Selon les enquêtes mandatées régulièrement par la Confédération, un élevage respectueux des animaux est depuis des décennies la principale préoccupation exprimée par la population suisse en ce qui concerne l'agriculture. Bien que la promotion de la durabilité ait constamment été une priorité absolue dans les dernières étapes de la réforme, le bien-être animal n'a toujours obtenu qu'un très maigre soutien au plan des subventions. Les programmes favorisant le bien-être des animaux ne reçoivent qu'une part de 270 millions de francs, soit 9.5% de l'ensemble des paiements directs. Dans la PA 22+, il s'agit donc d'accorder une plus grande importance au bien-être animal.

2. Un élevage répondant aux besoins de l'espèce signifie davantage de détention au pâturage

La liberté de mouvement et le pâturage font partie des besoins basiques des animaux de rente. Dans notre élevage des animaux effectué dans l'esprit de la paysannerie et adapté aux conditions locales, l'objectif doit être à long terme que TOUS les animaux aient droit au pâturage ou à une aire à climat extérieur. Le but du Conseil fédéral est de passer, dans le programme SRPA, de 80 à 90% de participation au minimum. Afin d'atteindre ce but, les subventions SRPA doivent être augmentées spécialement là où la protection des animaux n'a guère été payante jusqu'à présent. Ceci vaut également pour les subventions SST, où la participation moyenne à ce programme est actuellement de 59%. Avec un relèvement des fonds à disposition des programmes SRPA/SST de 110 millions à désormais 380 millions de francs, une incitation appropriée devrait être créée. Des projets de bien-être animal innovants et exigés par le marché, tels que les races de poulets à double usage ou l'élevage de veaux sous la mère sont à promouvoir spécifiquement dans un troisième programme de ce type, par 20 millions de francs.

3. Contre l'élevage intensif et pour la limitation de la taille des troupeaux

L'efficacité de l'exploitation exigée par la Confédération n'augmente pas uniquement la pression sur les paysans, mais aussi sur le bien-être des animaux. Les contre-mesures vouées à la lutte

contre l'élevage de masse «efficace» ne doivent pas consister en premier lieu en une réduction des coûts, mais en une meilleure compensation des services et une plus grande valeur ajoutée, d'abord par une compensation du marché accordant une rémunération supplémentaire (prix équitable) et, d'autre part - car le bien-être animal revêt aussi un caractère d'intérêt public - par des subventions plus élevées de la Confédération. En outre, la science et la pratique ont montré que le bien-être des animaux dépend plus fortement de la taille des troupeaux que de celle des exploitations. C'est pourquoi, ce ne sont pas avant tout de petites exploitations agricoles qui devraient être créées, mais des troupeaux dont la taille est conforme à la protection des animaux. Ainsi, par exemple, au lieu de 24'000 poulets à l'engrais dans un seul troupeau, une répartition de l'effectif en de plus petits troupeaux. Ces adaptations doivent faire l'objet d'un soutien via les aides structurelles. Ce faisant, des signaux judicieux seraient émis dans l'optique d'une initiative contre l'élevage de masse.

4. Durabilité dans les subventions à l'élevage des animaux

Un élevage axé unilatéralement sur la haute performance conduit souvent à des troubles de santé et de comportement chez les animaux et n'est pas accepté par la société. Les mesures prises par l'Etat pour promouvoir l'élevage doivent être pondérées de manière à éviter les conséquences connues sur le bien-être des animaux d'un élevage unilatéralement fondé sur la haute performance. Nous exigeons donc une aide à l'élevage où la santé et la capacité de résistance des animaux soient placées au premier rang des préoccupations et où n'apparaît aucun «produit à jeter» en raison des conditions d'élevage. Il s'agit par exemple de poussins mâles de poules pondeuses ou de veaux mâles de races laitières de haute performance.

5. Protection qualitative aux frontières, avec des standards s'opposant aux importations de produits bon marché

Bien que la PA 22+ exclue la protection aux frontières, il y a grand besoin d'agir au niveau des importations. Afin que le marché suisse ne soit pas submergé par des produits provenant d'un élevage en masse dans des conditions cruelles pour les animaux, il s'agit de respecter pour les importations le niveau d'exigences de la loi suisse sur la protection des animaux. En principe, tout ce qui peut être produit en Suisse avec pertinence au plan de l'écologie et de la protection des animaux ne doit pas être délocalisé davantage encore à l'étranger! Production, transformation et consommation doivent avoir lieu, autant que faire se peut, dans la même région. Ce n'est qu'en cas d'obstacles considérables que la production ou la transformation peuvent être transférées dans une zone plus vaste, c'est-à-dire en Suisse ou à l'étranger. Il incombe à la Confédération de garantir ceci au moyen de contrôles vétérinaires à la frontière ou d'audits à l'étranger.

en mars 2019